

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00463

Numéro SIREN : 828 601 799

Nom ou dénomination : 2B2F Industrie

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2024 sous le numéro de dépôt 3470

2B2F INDUSTRIE

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : (85340) LES SABLES D'OLONNE – 7-9 allée Alain Gautier – Olonne-sur-Mer
828 601 799 RCS LA ROCHE SUR YON

(la « Société »)

PROCES VERBAL LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1^{ER} FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le premier février,
A 14 heures 30

La société **NADIA INDUSTRIES**,
société par actions simplifiée, au capital de 30.000.000 euros,
dont le siège social est situé Route de Cholet – Le Puy Saint-Bonnet – 49300 Cholet,
identifiée sous le numéro 922 387 337 RCS Angers,
représentée par Reynald VANDENBUSSCHE, Directeur Général

associée unique de la société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Constatation de la fin du mandat de Directeur Général de la société DACALIZE et ;
- Nomination de la société GS INVEST en remplacement
- Constatation de la fin du mandat de Directeur Général Délégué de la société GS INVEST
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

(Constatation de la fin du mandat de Directeur Général de la société DACALIZE et Nomination de la société GS INVEST en remplacement)

L'associée unique, après avoir pris connaissance de l'avenant au contrat de mandat social du 11 janvier 2024, prend acte que la fin du mandat de Directeur Général de la société DACALIZE est fixée au 31 janvier 2024 à 23h59 et désigne la société GS INVEST en remplacement à compter du 1^{er} février 2024 00h00.

DEUXIEME DECISION

(Constatation de la fin du mandat de Directeur Général Délégué de la société GS INVEST)

L'associée unique, après avoir pris connaissance de l'avenant au contrat de mandat social du 1^{er} février 2024, prend acte que la fin du mandat de Directeur Général Délégué de la société GS INVEST est fixée au 31 janvier 2024 à 23h59.

TROISIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique après lecture.

NADIA INDUSTRIES
représentée par Reynald VANDENBUSSCHE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RV' or similar initials, written in a cursive style.